

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR
POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION
Licence Professionnelle

Les documents demandés sont obligatoires. Il est demandé de les présenter dans l'ordre suivant et rangés dans une pochette plastique perforée.
Un dossier incomplet ne sera pas traité.

- Le dossier d'inscription complété, daté et signé,
- 1 photo d'identité actuelle à accrocher en p1 du dossier d'inscription (noter le nom, prénom et la formation au verso),
- Le message ou le courrier de décision d'admission,
- L'attestation d'acquiescement de la CVEC (Contribution Vie à la Etudiante et au Campus) obtenue à l'issue du paiement sur le site du CROUS <http://cvec.etudiant.gouv.fr>,
- L'attestation annuelle de responsabilité civile sur la période universitaire (de septembre 2021 à juin 2022), dont les périodes de stage en France et à l'étranger,
- L'autorisation de droit à l'image,
- Un RIB au nom de l'étudiant,
- Moyen de paiement : carte bancaire ou chèque endossable en France, (ne pas le remplir, le montant vous sera précisé lors de votre inscription). Aucun paiement en espèce ne sera accepté.
- La dernière carte d'étudiant.
- La carte d'identité ou passeport en cours de validité (joindre une photocopie, présentation de l'original obligatoire lors de l'inscription),
- Le relevé des notes du baccalauréat (à demander au lycée le jour des résultats, joindre une photocopie, présentation de l'original obligatoire lors de l'inscription),
- Le relevé des notes du bac+2 ou attestation de réussite (joindre une photocopie, présentation de l'original obligatoire lors de l'inscription),
- Le certificat de participation de la situation militaire (Journée d'Appel de Préparation à la Défense ou Journée Défense et Citoyenneté, recensement si JAPD non effectuée), (joindre une photocopie, présentation de l'original obligatoire lors de l'inscription),

SELON VOTRE SITUATION

- L'extrait d'acte de naissance pour les étudiants nés à l'étranger ou dans les DOM-TOM,
- La dernière carte d'étudiant pour les bacheliers des années antérieures,
- L'attribution conditionnelle de bourses 2021-2022 (recto/verso), **l'absence de ce document au moment de l'inscription entraîne le paiement dans sa totalité des droits d'inscription,**
- Pour les personnes relevant de la **formation continue**, fournir selon les cas : la décision de Validation des Acquis, du CIF, la convention de formation professionnelle, d'Aide au Retour à l'Emploi, le contrat de travail. **CERFA obligatoire pour contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage.**

La date et l'heure du rendez-vous pour l'inscription administrative sont à respecter.

En raison du contexte sanitaire, seul un accompagnateur est autorisé.

Si vous avez un empêchement de dernière minute, merci de bien vouloir avvertir le Service Scolarité scolarite@iut-rodez.fr.